

Charte qualité

Les 7 piliers de l'engagement Choisir Ma Crèche

+ de 1500
familles
accompagnées

Réseau
indépendant de
3500 crèches
en France

+ 500
Entreprises
clientes




Choisir
Ma Crèche





Charte qualité

L'engagement de Choisir Ma Crèche

- ✓ Afin de répondre au près aux besoins des familles, nous œuvrons chaque jour à développer un réseau de crèches au maillage géographique toujours plus accessible.
 - ✓ Nous sélectionnons les établissements qui répondent exclusivement aux principes de notre charte qualité afin de garantir un accueil exemplaire aux enfants.
 - ✓ Une collaboration respectueuse de l'indépendance de chacun. Une écoute attentive du projet éducatif de chaque structure d'accueil, de ses spécificités et des diversités qui composent l'écosystème des crèches françaises
- 

Les 7 piliers de notre charte qualité



Garantir l'hygiène et la sécurité des enfants

Chaque crèche est agréée par la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) qui assure des contrôles réguliers (minimum une fois par an). Les crèches sont conçues dans le respect des normes en termes d'accessibilité handicap, d'hygiène (normes HACCP), de sécurité incendie et confinement.

Choisir Ma Crèche demande à chaque crèche partenaire une copie de l'agrément de la structure ainsi qu'un plan de l'établissement et protocoles de soins.



Garantir un encadrement par des professionnels de la petite enfance

Disposer de ressources humaines qualifiées et en quantité suffisante. Chaque structure veille à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. L'encadrement des enfants est réglementé par le code de la santé publique.

Le taux d'encadrement dans les structures est au minimum de :

- 1 adulte pour 5 enfants qui ne marchent pas
- 1 adulte pour 8 enfants qui marchent
- 1 adulte pour 6 enfants quel que soit l'âge de l'enfant

Choisir Ma Crèche s'assure de la composition de l'équipe ainsi que des temps de formation et des journées pédagogique de chaque crèche.

Les 7 piliers de notre charte qualité



S'assurer que l'accueil se fasse dans un climat favorable

Au sein de locaux accueillants et adaptés. Favoriser le respect du rythme de chaque enfant. Mettre en œuvre un projet pédagogique orienté sur l'acquisition de la confiance en soi qui conduira les enfants vers un processus d'autonomisation.

Choisir Ma Crèche demande à chaque structure de lui communiquer son projet social à travers les documents suivants : Projet d'établissement, projet éducatif/pédagogique, protocole de la période dite « d'adaptation »...



Partager des valeurs communes

Favoriser la découverte, l'exploration, l'entraide, l'acquisition du langage et le développement moteur de chaque enfant à travers des activités adaptées et selon leur rythme. Accompagner les étapes d'apprentissages, de repas, siestes... S'engager autour de valeurs communes, telle qu'une démarche inclusive et environnementale.

Choisir Ma Crèche recueille un maximum d'informations sur les activités, valeurs et actions de chaque structure. Ces informations sont alors répertoriées sur la fiche établissement de chaque crèche et/ou réseau de crèches.

Les 7 piliers de notre charte qualité



Favoriser l'échange et la communication

Favoriser les synergies positives internes à l'équipe et la qualité de vie au travail pour que les enfants se sentent évoluer dans un climat sain et bienveillant. Prolonger cette communication en favorisant la relation triangulaire enfant-parent-équipe grâce aux échanges personnalisés et réguliers avec les parents.

Choisir Ma Crèche prend régulièrement contact avec les familles et crèches (environ tous les 6 mois) et propose également des visites.



Veiller à garantir une politique tarifaire équitable

La grande majorité des crèches partenaires du réseau Choisir Ma Crèche sont conventionnées par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et appliquent le principe du quotient familial. Quelques micro-crèches partenaires pratiquent une tarification spécifique en mode Paje. Nous veillons au maximum à proposer des solutions budgétairement raisonnables.

Choisir Ma Crèche s'engage à appliquer la part famille la plus raisonnable possible - proche des tarifs en crèche municipale - ce en accord avec le co-financement des entreprises et les tarifs négociés avec la crèche.



Un maillage national pour une indépendance assurée

Nous travaillons avec de nombreuses crèches et ne dépendons pas d'un gestionnaire unique. Ce statut d'acteur indépendant nous permet d'offrir un service individualisé correspondant aux attentes des parents.

Choisir Ma Crèche met un point d'honneur à laisser les familles choisir LA place adaptée pour eux sans favoriser une structure plutôt qu'une autre. La neutralité de notre réseau est primordiale.

Adoption de notre charte qualité



Devenez membre de notre réseau de qualité !

En signant cette charte, je reconnais avoir pris connaissance de la charte qualité proposée par le réseau Choisir Ma Crèche. Je m'engage à la respecter et à communiquer les informations nécessaires à la mise en avant de ma structure parmi les crèches du réseau labellisées, proposant la meilleure qualité d'accueil.

Signature :

Contactez-nous !

Echangez dès aujourd'hui avec votre interlocutrice privilégiée :



Morgane Gonin

Chargée de développement

morganegonin@choisirmacreche.com
07 72 25 34 48



Coralie Froidefond

Chargée de développement

coraliefroidefond@choisirmacreche.com
06 37 89 13 10

